

## Demande d'adhésion à l'Asinhpa

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur.....

Agissant en qualité de représentant légal de :

Nom de la structure morale : .....

Adresse complète du siège social :

.....

.....

confirme que ma structure souhaite adhérer à l'Asinhpa.

A ce titre, j'ai pris connaissance des statuts de la fédération et m'engage à suivre et respecter le règlement intérieur et la charte des valeurs du collectif.

Je suis par ailleurs informé de mes droits et de mes devoirs en tant que membre et accepte de verser une cotisation annuelle, dont le montant sera discuté et fixé chaque année en Assemblée Générale, conformément à l'Article 6 des statuts de l'association.

Ce bulletin d'adhésion vaut acceptation et signature des statuts de l'Asinhpa, de son règlement intérieur et de sa charte des valeurs.

Fait à ....., le .....

*Signature + cachet entreprise*

Ce document est à retourner par mail dûment complété et signé à :

- Monsieur Lassik, Président de l'Asinhpa : [president@asinhpa.org](mailto:president@asinhpa.org)
- Madame Elise Guittard, Secrétaire du CA de l'Asinhpa : [elise.guittard@asinhpa.org](mailto:elise.guittard@asinhpa.org)

# Attestation sur l'honneur

**(A joindre avec le bulletin de demande d'adhésion pour les personnes morales de droit privé)**

Je soussigné(e) Madame ou Monsieur .....

représentant(e) légal de .....

atteste sur l'honneur :

a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 2ème alinéa de l'article 421-5, 433-1, 2ème alinéa de l'article 433-2, 8ème alinéa de l'article 434-9, 2ème alinéa de l'article 434-9-1, 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 1er et 2ème alinéas de l'article 441-8, 441-9, 445-1 et 450-1 ; ou ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1, L8221-3, L8221-5, L8231-1, L8241-1 et L. 8251-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

d) ne pas être en état de liquidation judiciaire ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle ou ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

f) ne pas être admis au redressement judiciaire ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger,;

g) avoir, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations ;

Fait à ....., le .....

Signature du représentant + cachet entreprise